

REPUBLIQUE DU DAHOMEY
--
PRESIDENCE DU CONSEIL PRESIDENTIEL
--
GRANDE CHANCELLERIE
DE L'ORDRE NATIONAL
--

DECRET N° 70 - 311 /CP/CH.

du 3 Décembre 1970

portant nomination et promotion à titre
étranger dans l'Ordre du Mérite Agricole -

LE PRESIDENT DU CONSEIL PRESIDENTIEL
Grand Maître des Ordres Nationaux,

- VU la Déclaration du 30 Avril 1970 instituant un Conseil Présidentiel ;
VU l'Ordonnance N°70-34/CP du 7 Mai 1970 portant Charte du Conseil Présidentiel ;
VU le Décret N°70-81/CP du 7 Mai 1970 portant formation du Gouvernement ;
VU la Loi N°62-43 du 31 Décembre 1962 portant création de l'Ordre du Mérite Agricole ;
VU le Décret N°124/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination du Grand Chancelier de l'Ordre National du Dahomey ;
VU le Décret N°125/PR.SGG du 11 Mars 1966 portant nomination des Membres du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;
Sur proposition du Ministre du Développement Rural et de la Coopération et après avis conforme du Conseil de l'Ordre National du Dahomey ;

Le Conseil des Ministres entendu,

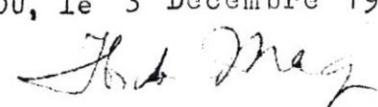
DECRETE :

Article 1er.- Est nommé et promu, à titre étranger, dans l'Ordre du Mérite Agricole, au grade d'OFFICIER, pour prendre rang du 1er Août 1970 :

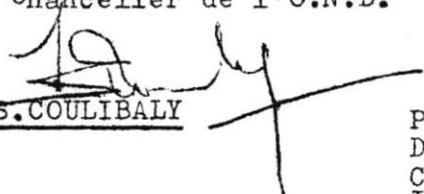
Mr C H U P E Michel
Ingénieur Agricole à la Compagnie Internationale
de Développement Rural (C.I.D.R.)

Article 2.- Le présent Décret sera publié au Journal Officiel -

Fait à COTONOU, le 3 Décembre 1970


H. M A G A

Par le Président du Conseil Présidentiel
Le Grand Chancelier de l'O.N.D.


M.S. COULIBALY

AMPLIATIONS :

PCP	6	MINISTERES	11	JORD	1
DEP	2	GDE CHANCEL.	10	INT.	1
CES	1	DCCT	1	SGG	1
IAA	1	Dir.St.	1	DGAJL	1
MCP	4	IGF	1	CE	1
				DN	1